



Mercredi 2 novembre 2016

## Gestion de l'UHU de la Madrague-ville et du CHRS Saint Louis : l'association SOS Solidarités choisie par la préfecture des Bouches-du-Rhône et la Ville de Marseille

---

Accompagnant la décision de retirer la gestion de l'Unité d'Hébergement d'Urgence (UHU) de la Madrague-ville et du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Saint-Louis à l'association de médiation sociale (AMS), des contacts ont été pris avec deux grands opérateurs nationaux reconnus pour leur savoir-faire dans le domaine de l'hébergement d'urgence des publics défavorisés.

Ces deux prestataires ont ainsi été contactés, dans le cadre d'une procédure d'urgence, et ont pu faire des offres complètes de reprise. Chacune de ces offres a été examinée, jugée recevable et considérée comme étant de qualité. **Le choix de la Ville et de la Préfecture s'est porté sur SOS Solidarités**, qui présentait les meilleures garanties. C'est donc cette association qui aura en charge de reprendre le lundi 14 novembre, à 12 heures, la gestion de l'UHU et du CHRS.

Sans attendre cette date, des réunions de travail seront organisées entre la Ville de Marseille, la Préfecture (DRDJSCS) et les associations AMS et SOS solidarités afin que le transfert de gestion soit organisé au mieux des intérêts des personnes hébergées et des salariés.

Ces derniers seront informés rapidement des conditions de reprise de leur contrat de travail par le nouveau gestionnaire.